

Immatriculation au RM d'une Société suite à l'adjonction d'une activité artisanale

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

1. Le formulaire de déclaration M2 en **2 exemplaires par courrier (voir *)** ou via : <https://www.cfe-metiers.com>

Attention, pour que votre **déclaration en ligne soit recevable**, vous devez joindre **la copie recto/verso de votre pièce d'identité avec la mention «Je certifie que la copie est conforme à l'original» + date et signature.**

😊 **Bon à savoir** : Nous vous recevons en rendez-vous individuel dans le cadre de nos prestations d'accompagnement, sur place ou par téléphone, un conseiller saisi pour vous la déclaration M2. C'est l'assurance d'un dossier conforme ! (1)

2. Une copie de l'**attestation de présence au Lundi de la Création / Reprise**
Réunion d'information offerte par votre CMA / tous les lundis matin de 9h à 11h30
Ou l'**attestation de participation au Stage de Préparation à l'installation**
3. **Extrait Kbis de moins de 3 mois**
4. Une photocopie du **titre d'identité du chef d'entreprise**
Documents acceptés :
Carte nationale d'identité française / européenne en cours de validité (recto-verso)
Ou Passeport français / européen en cours de validité
Ou Acte de naissance de moins de 3 mois
Ou Titre de séjour, en cours de validité indiquant l'adresse actuelle (recto-verso)
5. Une photocopie de la **carte vitale**
6. L'**attestation de non condamnation (*)**
7. L'**autorisation de communication de vos coordonnées à des tiers (*)**
8. Un **justificatif d'adresse pour le siège social au nom de la société**
Documents acceptés selon les cas :
Contrat de bail **Ou** Facture d'un fournisseur d'énergie / téléphone fixe
Ou Autorisation du propriétaire **Ou** Contrat de domiciliation
Ou Acte acquisition du fonds de commerce (**obligatoire le cas échéant**) / donation / location gérance
9. Un **exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale** ayant décidée de la modification apportée aux statuts
10. Un **exemplaire des statuts mis à jour et certifié conforme** par les représentants légaux
11. Un **exemplaire du journal d'annonces légales** ou copie de la demande de publication dans un journal d'annonces légales.

Suite au verso

12. Tarifs (règlement CB, chèque ou virement pour la CMA27) / Uniquement en chèque pour le GTC

	A l'ordre de la CMA de l'Eure		A l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce	
	Redevance <i>inclus dans l'abonnement</i>	Accompagnement à la formalité (1) <i>inclus dans l'abonnement</i>	SARL ou SAS	EURL ou SASU
Immatriculation d'une société au RM	15 €	100 €	192,01 €	76,01 €

DOCUMENTS A FOURNIR SELON LES CAS

Si vous exercez une activité réglementée

Activités réglementées : Mécanique et carrosserie, Métiers de Bouche, Métiers du Bâtiment, Prothésiste dentaire, Ramonage, Maréchal-ferrant, Esthétique, Coiffure.

- Le formulaire Justificatif de Qualification Professionnelle Artisanale - JQPA (*)
- Une copie du diplôme **ou** certificats de travail (36 mois minimum)
*Il faudra présenter une **qualification pour chacune des activités réglementées exercées***
Attention : si Coiffure en Salon, il faut fournir un BP ou un BM

Si présence d'un conjoint collaborateur

- L'attestation de collaboration du conjoint collaborateur (*)
- Copie du titre d'identité du conjoint + du livret de famille **ou** pacs (convention de pacs visée ou récépissé d'enregistrement) + attestation de non condamnation

Si activité ambulante (vente sur les marchés, les salons, les foires...)

- Le formulaire de déclaration de l'activité ambulante (*)
- Une photo d'identité couleur du demandeur au format officiel
- Un règlement par chèque de **30€** à l'ordre de la CMA de l'Eure